



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

COMMUNIQUE DE PRESSE – 02/2014

Des signes encourageants de reprise du marché de l'architecture

Les résultats de la douzième enquête sur les tendances économiques réalisée par le Conseil des Architectes d'Europe, confirment les signes d'une reprise du marché de l'architecture qui avait été pressentis lors de la précédente enquête. Cependant, la situation varie encore grandement d'un pays à l'autre.

La douzième enquête du CAE sur les tendances économiques révèle des tendances encourageantes au sein de la profession et sur le marché de l'architecture. Au cours de l'année dernière, le nombre de personnes interrogées considérant que la situation actuelle est favorable ou très favorable à la pratique de l'architecture a plus que doublé, passant de 9,1% en janvier 2013 à 21,9% en janvier 2014. Néanmoins, et bien que la tendance soit à la baisse, plus de la moitié des personnes interrogées considèrent encore la situation actuelle comme mauvaise ou très mauvaise.

Les chiffres montrent que la situation est très différente d'un pays à l'autre. Alors que le marché en Europe Centrale et du Sud semble rester à l'arrêt, la situation en Europe du Nord, et tout particulièrement en Norvège, Suède et Finlande, reste très bonne.

Ce regain d'optimisme est probablement alimenté par une légère augmentation des prévisions de charge de travail à court terme. Si les personnes interrogées signalent des charges de travail croissantes dans tous les segments du marché, le secteur du logement public et privé connaît l'évolution la plus significative. En janvier 2013, 16% des personnes interrogées prévoient une augmentation de leur charge de travail dans ce secteur - ils sont désormais 24,3% en janvier 2014. Concernant les projets commerciaux et les autres projets publics et privés, des tendances à la hausse similaires sont observées.

Ces tendances positives se reflètent dans l'évolution des effectifs des bureaux d'architecture. Le nombre de bureaux dont l'effectif est croissant depuis 2008 a augmenté et le nombre de ceux anticipant une augmentation de leurs effectifs au cours des trois prochains mois a crû de manière constante depuis 2010 (de 10,1% à 15,2% en 2014).

L'enquête confirme donc que la situation se stabilise et que les premiers signes positifs observés dans les enquêtes précédentes sont devenus des tendances encourageantes, indiquant une reprise progressive du marché.

La douzième enquête du CAE sur les tendances économiques a été réalisée en décembre 2013 et janvier 2014 et a reçu plus de 4600 réponses. Ces enquêtes sont menées tous les 6 mois et permettent au CAE d'établir une représentation précise de la nature et de l'étendue de la crise économique dans le secteur de l'architecture.

[Lire les résultats complets de l'enquête sur le site internet du CAE.](#)

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau Européen : le CAE aspire à parler d'une seule voix au nom des architectes dans le but d'atteindre ses objectifs. Ses 43 Organisations Membres sont les organismes régulateurs et les représentations professionnelles des tous les pays Membres de l'Union Européenne, les pays en voie d'adhésion, la Suisse et la Norvège. À travers ses membres, le CAE représente les intérêts de plus de 545.000 architectes venant de 31 pays d'Europe.

SECRETARIAT GENERAL

Conseil des architectes d'Europe AISBL
Rue Paul Emile Janson, 29 B-1050 Bruxelles
Tel. : +32 (0) 2 543 11 40 Fax : +32 (0) 2 543 11 41
E-mail : info@ace-cae.eu Website : www.ace-cae.eu